

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'envisagerai cette éventualité bien que je doive normalement le faire au moment de recevoir le rapport de l'enquête sur l'accident lui-même. J'attends ce rapport ainsi que les conclusions d'un comité indépendant chargé d'étudier les causes de l'accident pour très bientôt. A ce moment, je serai en mesure de juger s'il convient d'ouvrir une enquête du genre de celle que propose le député.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Au sujet de la présentation à la Chambre d'une loi qui, je le sais, est déjà en grande partie rédigée, depuis que le principe de la création d'une commission d'enquête indépendante a été adopté, puis-je demander au ministre s'il pense qu'il est très urgent de présenter une loi de cette nature et si nous pouvons compter sur un avant-projet avant que la Chambre ne s'ajourne pour l'été?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je considère bien sûr que ce genre de loi est important. Comme le député le sait, j'ai fait rédiger un avant-projet de loi visant à créer une commission indépendante des commissions et je l'ai publié il y a quelque temps pour que le public nous fasse connaître ses réactions. Ces dernières ont eu de l'importance et ce sont avérées utiles. Certaines révisions seront apportées au bill en conséquence. J'en suis maintenant à la dernière étape de la rédaction de ces changements et je vais les présenter au Cabinet pour qu'il en prenne connaissance. J'espère qu'à ce moment-là je présenterai le bill à la Chambre pour qu'elle en fasse l'étude, ce que je considère comme urgent.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné l'inquiétude qui règne au sujet du financement du réseau d'enseignement postsecondaire desservant les bandes indiennes qui relèvent du bureau de district de Sudbury du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, dont le Collège Wasse Abin fait partie, et étant donné la déclaration du secrétaire parlementaire du ministre qui a assuré qu'une demande avait été présentée au Conseil du Trésor; comme, d'autre part, le ministre s'est engagé devant le comité permanent à accorder des crédits à l'enseignement postsecondaire au moins égaux à ceux de cette année, le ministre peut-il assurer à ces bandes que le ministère est toujours disposé à fournir ces fonds qui permettront d'assurer l'enseignement postsecondaire aux jeunes Indiens pour la prochaine année scolaire?

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, en ce qui

Questions orales

concerne notre politique d'ensemble, les choses n'ont pas changé, et je maintiens les engagements pris. Quant aux deux cas précis dont s'inquiète le député, je devrai examiner la question et lui communiquer les montants réels obtenus.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

L'ÉCRASEMENT D'UN AVION À CRANBROOK (C.-B.)—DEMANDE DE COMMUNICATION AU CORONER DE LA TRANSCRIPTION INTÉGRALE DES CONVERSATIONS RADIO

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Transports. Elle porte sur l'enquête judiciaire qui a suivi l'écrasement de l'appareil de la compagnie PWA. Le ministre compte-t-il enjoindre à ses fonctionnaires de remettre au coroner et au jury la transcription intégrale des conversations radio qui entourent cette tragédie, comme il en a été ordonné dans l'intérêt de la justice?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, quand cette question sera soumise à mon attention personnelle, je compte en effet l'étudier. Mais j'aurai sûrement alors reçu des avis juridiques au sujet de cette affaire à propos de laquelle je n'ai pas encore actuellement tous les éléments.

M. Symes: Monsieur l'Orateur, le ministre tente ici de donner le change quand on songe que le coroner a réellement saisi d'une telle requête les autorités des transports qui ont refusé de fournir ces renseignements. En guise de question supplémentaire, je demanderai au ministre de nous expliquer comment il se fait que l'aéroport de Cranbrook n'avait qu'un seul camion à incendie et un pompier sur les lieux au moment de l'écrasement alors que d'après les directives du ministère des Transports il était censé avoir deux camions à incendie et onze pompiers à plein temps. Le ministre nous dira-t-il également à la première occasion combien d'autres aéroports canadiens ne répondent pas aux normes en matière de lutte contre les incendies?

M. Lang: Évidemment, monsieur l'Orateur, si le député désire poser cette question de la façon habituelle . . .

Une voix: Elle a été posée de la façon habituelle.

M. Lang: . . . il pourrait obtenir toute l'information détaillée qu'il demande et je serais heureux de la lui procurer. Je pense que les allusions qu'il a faites sont tirées d'un article de journal dans lequel l'auteur comparait l'équipement et le personnel qui devaient à ses yeux se trouver sur les lieux avec celui qui s'y trouvait effectivement. Quand il m'accuse de donner le change à l'égard de la requête d'un coroner . . .

Une voix: Quarante-trois personnes sont mortes.

Une voix: La vérité blesse.

M. Lang: . . . je dois dire que jusqu'à ce que je la reçoive il m'est difficile de faire quoi que ce soit à cet égard. Et comme il s'agit d'une affaire judiciaire, il est également raisonnable que je cherche à obtenir des avis juridiques.